

DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE IX

CENTRE
COMMUNAL
D'ACTION
SOCIALE
DE
L'UNION
6 bis avenue des
Pyrénées
BP 39
31240

☎ 05.62.79.86.16

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nombre de membres

- en exercice : 17
- présents : 14
- ayant pris part au vote : 16
- procurations : 2

L'an deux mille vingt et un et le 15 avril à 18 heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de L'UNION se sont réunis à la salle des Fêtes de L'Union, sur convocation régulière en date du 8 avril, sous la Présidence de Madame Isabelle Godéas, Vice-Présidente.

Etaient présents : MME ISABELLE GODEAS, MME KAREN GREGOIRE, MME MONIQUE GUEDES, MME NATHALIE SIMON-LABRIC, M. YANNICK PUGET, M. DENIS MOLET, MME MARIE-LOUISE GRUEL, MME MONIQUE BEZOS, M. ANDRE DA PONTE, MME RENEE HUMEAU, M. HERVE LAMACHERE, MME MARE-CLAUDE MANGOGNA, M. JEAN-PAUL MAUVEZIN, MME JACKIE VAZ SANTIAGO.

Etaient absents avant donné procuration : M. YVAN NAVARRO (POUVOIR DONNE A MME ISABELLE GODEAS), MME KATY COLDER (POUVOIR DONNE A MME MARE-CLAUDE MANGOGNA).

Était absent excusé : M. MARC PÉRÉ.

DÉLIBÉRATION n° 2021/14

Objet : Demande de subvention Croix Rouge Française

Madame la Vice-Présidente informe le Conseil d'Administration de la réception d'une demande de subvention adressée par la Croix-Rouge Française.

L'association sollicite le CCAS pour l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 2 000 € suite à la mise en place d'ateliers d'inclusion numérique pour lutter contre l'illectronisme, à destination des Unionais. Cette action est proposée au sein de la mairie et dans les locaux de la MASE. Deux accueils sont assurés par semaine les mercredis de 14h à 17h et les jeudis matin de 9h à 12h.

Décision

Les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Madame la Vice-Présidente, après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 21/04/2021

Reçu en préfecture le 21/04/2021

Affiché le **21 AVR. 2021**

ID : 031-213105612-20210421-D2021_14_1-DE

Décident :

A l'unanimité,

- D'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 2 000 € suite à la mise en place d'ateliers d'inclusion numérique pour lutter contre l'illectronisme, à destination des Unionais.

**Pour copie conforme,
La Vice- Présidente
Isabelle GODEAS**

- Transmis le **21 AVR. 2021**
- Affiché le **21 AVR. 2021**

